



**RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PERMANENTE DU  
CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL DE L'UNION AFRICAINE  
(ECOSOCC)  
JANVIER 2010**

Le Conseil se souviendra que lors de sa 15<sup>ème</sup> session ordinaire tenue à Syrte, en Libye en juillet 2009, j'ai relevé que l'Assemblée générale permanente s'est engagée simultanément dans le renforcement de ses institutions ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'activités. Cela devrait se faire tout en consolidant ses propres structures et en développant des relations inter-organes appropriées avec d'autres unités de l'Union africaine. Afin de s'assurer que l'élan nécessaire est donné à l'objectif primordial d'assurer la création et le maintien d'une Union africaine axée sur les personnes et bien dotée pour tenir ses promesses envers ses citoyens, une stratégie de communication basée sur des activités de sensibilisation, des publications et la création d'un site web élaboré et interactifs ont également été lancées.

La consolidation de ses structures concernées a impliqué l'achèvement du processus électoral dans la plupart des Etats membres et la création de la masse critique nécessaire pour rendre ses activités pertinentes et efficaces. Cela a également nécessité l'intensification de l'interaction avec la communauté de la diaspora africaine sur le processus de leur représentation au sein de l'ECOSOCC, afin de définir les orientations nécessaires pour sa mise en œuvre. L'élaboration d'un programme d'activités a été intensifiée avec la mise en œuvre opérationnelle des groupes sectoriels qui impliquait le développement des activités ainsi que l'achèvement de la constitution de la composition des différents groupes sectoriels. La réflexion sur une stratégie globale pour le développement de la relation inter-organes a commencé sérieusement et sera affinée et exécutée en 2010. Ce processus a été jumelé avec la participation de l'ECOSOCC au processus de restructuration du cadre de partenariat UA-UE.

## **Réunions du Comité permanent de l'ECOSOCC.**

Le Comité permanent a tenu deux réunions en 2009. La première s'est tenue à Accra, au Ghana du 23 au 25 juillet 2009 et la seconde à Kampala, en Ouganda, du 19 au 21 décembre 2009.

### **Réunion d'Accra:**

Cette réunion a souligné la nécessité pour l'ECOSOCC de poursuivre ses efforts pour intégrer la participation de la société civile aux processus de l'Union africaine. Le processus d'élaboration de cartographie qui avait déjà commencé a été considéré comme la clé de ce processus. Lorsqu'un registre des organisations de la société civile sera opérationnel au CIDO conformément aux recommandations du Groupe de haut niveau sur l'audit de l'Union africaine et adopté par le Conseil exécutif, il sera un accélérateur important du processus.

Les progrès accomplis dans le partenariat UA-UE ont été discutés et le Comité permanent a relevé que le respect mutuel et l'absence de condescendance étaient apparus comme la base sur laquelle le processus se poursuivra. L'association des organisations non membres de l'ECOSOCC au processus a permis l'engagement de l'ensemble de la société civile africaine, afin de s'assurer de la participation des OSC ayant une expertise pointue. Le partenariat entre la société civile de l'UA et de l'UE a dû se poursuivre dans le cadre du partenariat élargi entre l'UA et l'UE comme le prévoit la Déclaration de Lisbonne. Il convient de mentionner le fait que j'ai été invité à des "Journées européennes du développement" organisées par l'Union européenne et la Suède, à Stockholm, du 22 au 24 octobre. J'ai été appelé à intervenir au cours de la réunion sur "les citoyens au cœur du partenariat Afrique-UE". En marge de cette importante conférence, j'ai pu nouer le dialogue avec les différents départements de l'UE chargés de la coordination des arrangements UA-UE sur les OSC ainsi qu'avec l'organisation qui chapeaute les OSC européennes.

L'ECOSOCC est conscient du besoin dans ce processus afin de rallier d'autres partenariats en cours de construction au niveau de l'Union elle-même, c'est à-dire Afrique-Amérique du Sud, Afrique-Turquie, Afrique- Monde arabe, Afrique-Chine, etc.

La réunion d'Accra a longuement examiné la mise en œuvre opérationnelle des groupes sectoriels qui a nécessité des discussions approfondies sur la composition des comités des groupes sectoriels, leurs pouvoirs et notamment leurs fonctions. Les règles qui régissent leur fonctionnement. L'interaction avec les autres organes et unités de l'Union africaine a également été discutée. En 2010, l'ECOSOCC envisage de se concerter avec les autres organes et unités de l'Union africaine pour élaborer des règles d'engagement claires qui permettent à chaque organe ou unités de s'acquitter

pleinement de ses obligations vis-à-vis de l'autre comme il est indiqué dans l'Acte constitutif de l'Union.

Le budget de l'ECOSOCC a également été discuté lors de la réunion d'Accra qui a chargé le Secrétariat de le compléter et de le finaliser de le présenter aux instances compétentes de l'Union.

### **Réunion de Kampala:**

La réunion de Kampala a été consacrée, pour l'essentiel, à l'examen des activités de 2009, du cadre de mise en œuvre opérationnel des comités des groupes sectoriels, du budget et de l'achèvement du processus électoral de l'ECOSOCC en incluant le reste des pays ainsi que de la diaspora.

La Formule de Livingston sur le mécanisme d'interaction entre le CPS et la société civile africaine a été un repère dans le processus de mise en place d'engagements clairs entre les autres organes et unités de l'ECOSOCC.

En marge du cadre général de mise en œuvre opérationnelle des comités des groupes sectoriels, il convient de relever que les Groupes sectoriels chargés de la paix et de la sécurité, des Affaires politiques, multisectoriel et de la jeunesse, ont relancé le processus de mise en œuvre opérationnelle du groupe. 2010 étant "l'Année de la paix et de la sécurité", le démarrage du groupe concerné de l'ECOSOCC est essentiel pour ancrer les activités de notre organe dans le cadre de l'Union africaine.

Le Groupe sectoriel des Affaires politiques a collaboré avec la Commission pour organiser un Pré-Sommet UA-CSO, à Kampala, Ouganda, du 19 au 21 décembre 2009. Le Groupe sectoriel chargé de la paix et de la sécurité a organisé une réunion avec les OSC africaines sur la mise en œuvre opérationnelle de la Formule de Livingstone et la 1<sup>ère</sup> réunion annuelle CPS-ECOSOCC en 2010. Le résultat a été présenté à la Commission et le Président a approuvé l'inclusion de la réunion annuelle CPS-ECOSOCC comme l'une des principales caractéristiques de l'Année de l'UA de la paix et de la sécurité en 2010. Les groupes multisectoriel et celui chargé de la jeunesse ont également collaboré avec la Commission et la Banque mondiale sur les préparatifs du lancement du projet de la Foire du Développement pour l'action de la diaspora africaine (DMADA).

Le fonctionnement régulier et efficace des groupes sectoriels sera une priorité clé de l'ECOSOCC pour 2010, étant donné qu'il est acquis que tous les groupes ne seront pas en mesure d'agir avec le même élan, l'élaboration des différents cadres ne devraient pas décrocher. Les contraintes budgétaires de l'année dernière ont également eu des effets sur le processus de mise en œuvre opérationnelle. Le budget de cette année

souffre encore de ces effets pour la simple raison que, sans un plan de mise en œuvre opérationnelle qui permet à l'ECOSOCC de passer au mode de programme et d'activité, il est difficile d'élaborer un budget. Il est espéré qu'en 2011 il sera remédié à cela, étant donné que tous les groupes sectoriels auront leurs lignes directrices et seront prêts à démarrer la phase de programmes et d'activités.

La Direction des citoyens et de la diaspora (CIDO) contribue à l'examen de la question plutôt complexe d'organiser la participation de la diaspora au processus de l'ECOSOCC. Bien que les statuts de l'ECOSOCC allouent 20 sièges à la Diaspora, l'organisation pratique d'élections propres qui permettront son adhésion à l'ECOSOCC demeure un défi. L'intérêt et la mobilisation accrues de la diaspora concernant l'ECOSOCC, tout en constituant une source d'excitation, pourraient bien faire de l'ECOSOCC une victime de son propre succès, s'ils ne sont pas exploités de manière rationnelle. Il est à espérer que 2010 verra, au moins, l'adoption d'une formule adéquate pour la participation de la diaspora sur la base d'un processus électoral. Il faut se hâter d'ajouter que, en l'état, l'ECOSOCC n'est pas privé de la contribution de la diaspora. Sa participation au processus de l'ECOSOCC est assurée par la cooptation de la diaspora aux différentes structures, tel que prévu par les statuts de l'ECOSOCC.

## **CONCLUSION**

Partant de ce qui précède, on peut dire que l'Assemblée générale permanente de l'ECOSOCC est désormais prête à assumer pleinement son rôle tel que stipulé dans l'Acte constitutif. Les groupes sectoriels sont en place. La constitution intégrale de leurs membres est en cours d'achèvement. Le premier ordre de priorité de 2010 sera l'élaboration des lignes directrices détaillées dûment négociées avec d'autres unités de l'Union. Elles seront soumises au Conseil pour ratification en juillet 2010, tel qu'exigé par la décision EX.CL/Dec.508 (XV) de juillet 2009.

Le processus de l'ECOSOCC a redoublé l'intérêt qu'accordent les organisations de la société civile à l'Union africaine. Il les a poussés à rechercher, de façon positive, des moyens de nouer le dialogue avec l'Union, qui, dans certains cas ont été très créatifs. La création d'un site web et la publication d'un journal seront bientôt complétées par d'autres publications sur le fonctionnement de l'ECOSOCC. Lorsque le budget pour l'année prochaine sera élaboré afin d'inclure l'appui aux programmes et aux activités, l'ECOSOCC aurait atteint sa vitesse de croisière. Nous espérons que ce nouvel élan contribuera à assurer et entretenir l'une des principales aspirations de l'Union africaine, qui doit être centré sur les personnes.